

PLAN D’OPERATION A MOYEN TERME POUR LE BURKINA FASO

Septembre 2024

Principes de Base	Renforcement des assises socio-économiques du Burkina Faso et, promotion de la paix et de la stabilité régionales														
Domaines Prioritaire 1	Développement agricole														
Objectif Spécifique 1-1 Promotion du développement agricole	【Arrière-plan】 L'agriculture représente environ 30 % du PIB du Burkina Faso et emploie environ 76 % de la population active (statistiques agricoles annuelles 2022). En outre, environ 68 % de la population totale (Banque mondiale 2021) et environ 90 % de la population pauvre (environ 40 % de la population totale) vivent dans des zones rurales. L'agriculture est donc un secteur important du point de vue de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Elle est également considérée comme l'un des secteurs prometteurs pour l'économie et l'emploi dans le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD). L'or et le coton représentent la majeure partie des exportations du pays (environ 20 % du PIB), mais ces deux produits sont sensibles aux fluctuations des prix internationaux. Pour parvenir à une croissance économique stable et durable, il est donc nécessaire d'augmenter la valeur ajoutée des produits, de stimuler la consommation intérieure et de diversifier les produits d'exportation. De plus, le pays est soumis au climat rigoureux de la région du Sahel et, en raison des effets du changement climatique ces dernières années, il est fréquemment touché par des crises alimentaires. Alors que la demande en riz augmente, en particulier dans les zones urbaines, le taux d'autosuffisance en riz est faible, à environ 40 %, et il est nécessaire, du point de vue de la sécurité alimentaire, de redoubler d'efforts pour augmenter la production et la distribution de riz.						【Stratégie】 Conscients que la promotion industrielle est le moteur du développement, nous mettons l'accent sur le soutien au développement de l'agriculture, qui emploie environ 76 % de la population active. Concrètement, nous contribuons à accélérer la croissance économique en stabilisant et en augmentant les revenus des agriculteurs grâce à la diversification et à la valorisation des produits agricoles, en tenant compte de leur potentiel d'exportation. En outre, afin de faire face aux sécheresses causées par le changement climatique, nous mettons en œuvre des mesures de soutien à la riziculture par le biais de la « Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) », afin de promouvoir la sécurité alimentaire. Parallèlement, nous collaborerons avec le secteur de l'éducation et d'autres domaines pour améliorer la nutrition dans le cadre de l'« Initiative pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique (IFNA) ».								
	Programme	Projets					Modalité	Période d'exécution				Montant d'appuis (100 Million Yen)	SDGs	Remarque	
							avant AFJ 2023	AFJ 2024	AFJ 2025	AFJ 2026	AFJ 2027				AFJ 2028
	Programme de promotion de la diversification des produits agricoles (Programme renforcé)	Conseiller technique en politiques de développement agricole et rural	EXP											8,12	
		Étude préparatoire pour le projet d'appui en équipements pour la réhabilitation et la maintenance des zones d'irrigation	PS											11, 12	
		Projet d'amélioration de la situation nutritionnelle à travers l'agriculture (PASNA)	TCP										5.40	3	
		Projet de renforcement des capacités pour la revitalisation des zones d'irrigation	TCP										4.31	11,12	
		Programme de formation pays pour la promotion de l'approche SHEP (Smallholder Horticulture Empowerment & Promotion)	IOT										8		
		Formations thématiques (Programme de Co-crédation des connaissances) - secteur agriculture	TR										8,12		
		Agriculture studies networks for food security (Agri-Net) (2021-2023)	CTR										2		
Assistance alimentaire (exercice fiscal japonais 2022)		GA										2.50	2		
Assistance alimentaire (exercice fiscal japonais 2023)		GA										5.00	2		

Domaines Prioritaire 2	Amélioration de la qualité de l’ éducation														
Objectif Spécifique 2-1 Amélioration de la qualité de l’ éducation	【Arrière-plan】 Le Burkina Faso a atteint un taux de scolarisation primaire de 80,7 % dans le cadre du Plan Décennal de Développement de l’ Education de Base (PDDEB, 2001-2011) et a obtenu des résultats certains en matière d’ amélioration de l’ accès à l’ enseignement primaire. En revanche, par rapport aux pays subsahariens voisins, les indicateurs de l’ éducation de base, notamment le taux de scolarisation, restent faibles, et les problèmes traditionnellement liés à la qualité de l’ enseignement, tels que l’ environnement éducatif et le contenu des programmes, se sont aggravés en raison de l’ expansion rapide de l’ accès à l’ enseignement primaire. De plus, l’ accès aux écoles secondaires est très limité, principalement en raison du manque d’ infrastructures. Il est donc important de garantir la continuité entre l’ école primaire et le collège afin d’ assurer la cohérence de l’ éducation de base. Ces questions sont également considérées comme des priorités dans le Plan Stratégique pour le Développement de l’ Education de Base et de l’ Enseignement Secondaire (PSDEBS 2021-2025). La population scolarisée dans l’ enseignement primaire devrait continuer à augmenter, et les questions relatives à la qualité de l’ enseignement et à l’ accès au collège devraient gagner en importance à l’ avenir. Le besoin d’ élargir l’ accès à l’ enseignement primaire reste donc d’ actualité. De plus, dans certaines régions, la détérioration du contexte sécuritaire pose des problèmes de fermeture d’ écoles et de sécurité dans les établissements scolaires.						【Stratégie】 Le Gouvernement du Burkina Faso oeuvre à garantir la cohérence de l’ enseignement de base et d’ améliorer la scolarisation et la qualité de l’ éducation sur la base du « Plan Stratégique pour le Développement de l’ Education de Base et de l’ Enseignement Secondaire (PSDEBS 2021-2025) ». Cependant, principalement en raison du manque d’ infrastructures, l’ accès à l’ enseignement secondaire reste limité, et la forte augmentation de la fréquentation scolaire dans le primaire a entraîné une détérioration de l’ environnement éducatif, rendant d’ autant plus importante la garantie de la qualité de l’ éducation. Compte tenu de ces défis et de la stratégie fondamentale de soutien à l’ éducation de notre pays, à savoir la « Stratégie d’ Apprentissage pour la Paix et la Croissance », le Japon contribuera à la promotion de la scolarisation dans le secondaire et à l’ amélioration de la qualité de l’ éducation, et apportera son soutien à la consolidation de la paix. Concrètement, il soutiendra la construction d’ écoles secondaires et la formation des enseignants du primaire. En collaboration avec le secteur agricole, il mènera également des activités de sensibilisation auprès des parents sur l’ amélioration de la nutrition, à travers l’ amélioration des cantines scolaires et la promotion des potagers familiaux.								
	Programme	Projets					Modalité	Période d’ exécution					Montant d’ appuis (100 Million Yen)	SDGs	Remarque
	Programme de renforcement de la qualité de l’ éducation de base pour les élèves et les enseignants (Programme renforcé)	Projet de construction de collèges d’ enseignement général et d’ écoles d’ enseignement technique et de formation professionnelle dans les régions du Centre et du Centre-Ouest	GA						11.65	4,5					
		Projet d’ amélioration de la qualité de l’ éducation par le renforcement de la collaboration école-communauté (PAQER-CEC)	TCP						6.20	4,5					
		Conseiller en politiques éducatives	EXP							4					
		Formations thématiques (Programme de Co-crédation des connaissances) – secteur éducation	TR							4					
		Amélioration de l’ apprentissage des enfants (2021-2023, 2024-2026)	CTR							4					
		Don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL) – secteur éducation	GHGA						0.35	4					

